

**Bienvenue**

**La séance d'information commencera dans quelques minutes.**

**Répartition des élèves de 3<sup>e</sup> secondaire  
Entre l'Académie Sainte-Marie (ASM) et la Seigneurie  
À compter de l'année scolaire 2024-2025**

**10 octobre 2023 – 18 h 30**

*Centre de services  
scolaire des  
Premières-Seigneuries*

**Québec** 

# Répartition des élèves de 3<sup>e</sup> secondaire

Entre l'Académie Sainte-Marie (ASM) et la Seigneurie

À compter de 2024-2025

## Ordre du jour

1. Contexte
2. Offre de service en 3<sup>e</sup> secondaire à l'ASM
3. Sports interscolaires
4. Activités parascolaires
5. Processus de répartition des élèves
6. Fréquentation scolaire en 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire
7. Transport scolaire
8. Période de questions

# Répartition des élèves de 3<sup>e</sup> secondaire

Entre l'Académie Sainte-Marie (ASM) et la Seigneurie

À compter de 2024-2025

## Contexte

- Augmentation de la clientèle au secondaire
- Capacité d'accueil atteinte à la Seigneurie, malgré l'ajout du plus grand nombre de locaux modulaires possible
- Quantité de places limitées à la Seigneurie, en 3<sup>e</sup> secondaire
- Installation de locaux modulaires à l'Académie Sainte-Marie (ASM) pour augmenter sa capacité d'accueillir et être en mesure d'accueillir environ 150 élèves de 3<sup>e</sup> secondaire

# Répartition des élèves de 3<sup>e</sup> secondaire

Entre l'Académie Sainte-Marie (ASM) et la Seigneurie

À compter de 2024-2025

## Offre de service en 3<sup>e</sup> secondaire à l'ASM

4 programmes seront offerts à l'ASM, à compter de 2024-2025 :

- Arts visuels
- Esport/Multimédias
- Multisports
- Science

# Répartition des élèves de 3<sup>e</sup> secondaire

Entre l'Académie Sainte-Marie (ASM) et la Seigneurie

À compter de 2024-2025

## Arts visuels

### Nature du projet

Offert en première, deuxième et troisième secondaire à partir de 2024-2025, ce programme s'adresse aux élèves ayant un intérêt marqué pour les arts plastiques (niveau débutant ou avancé). L'élève bénéficiera de périodes supplémentaires en arts pour aller plus en profondeur dans ses démarches artistiques.

### Nature de la formation

La concentration arts visuels s'adresse à des élèves qui désirent développer des compétences en arts grâce à des projets individuels et collectifs, apprendre des façons de s'exprimer à travers l'art et exploiter sa créativité.

### Clientèle visée

Élèves créatifs, originaux et organisés, intéressés par l'apprentissage des techniques des différents arts visuels.

### Nombre d'élèves admis

Un maximum 32 élèves en troisième secondaire.

# Répartition des élèves de 3<sup>e</sup> secondaire

Entre l'Académie Sainte-Marie (ASM) et la Seigneurie

À compter de 2024-2025

## Arts visuels (suite)

### Critères d'admission

Pour l'année scolaire 2024-2025, le programme est ouvert à tous les élèves qui seront en 3<sup>e</sup> secondaire, et ce, sans critères d'admission.

### Frais prévisibles facturés aux parents

En plus des frais prévus pour les fournitures scolaires, un montant jusqu'à concurrence de 300 \$ pour l'année scolaire 2024-2025 est demandé pour défrayer les frais d'activités de ce programme. Veuillez noter que ce montant sera révisé annuellement selon la fluctuation du coût des activités. S'il y avait un voyage, d'autres frais seraient à prévoir.

### Grille-matières

L'élève aura environ 150 heures de formation en arts par année scolaire.

Programmes disponibles sur le site Web de [l'ASM](#)

# Répartition des élèves de 3<sup>e</sup> secondaire

Entre l'Académie Sainte-Marie (ASM) et la Seigneurie

À compter de 2024-2025

## Esport / Multimédias

### Nature du projet

- Pour les élèves de première et deuxième secondaire, cette concentration unique à Québec est offerte en partenariat avec l'Académie Esport. Elle est une initiation au développement des compétences de stratégie et de coopération par le sport électronique. Accessible à tous, elle développe le talent des élèves de façon saine et encadrée. Elle sera offerte de la première année du secondaire à la deuxième année du secondaire.
- Pour les élèves de troisième secondaire, la concentration sera offerte aux élèves avec un volet supplémentaire dédié aux multimédias (balados, courts métrages, jeux vidéo, diffusion en direct).

### Nature de la formation

- Ce programme de sport électronique d'environ 100 heures, permettra aux jeunes de développer des compétences en stratégie de jeu, en communication et travail d'équipe, de suivre un programme de saines habitudes de vie ainsi qu'être sensibilisé à la cyberdépendance. L'élève aura également à concevoir et réaliser des projets numériques afin de permettre une continuité du programme au-delà du premier cycle du secondaire.
- Au premier cycle du secondaire, le volet multimédias sera exploré. En troisième secondaire, l'élève sera amené à réaliser un projet personnel sur une plateforme numérique.

### Clientèle visée

Élèves intéressés par les jeux d'équipe en ligne et les différentes plateformes médiatiques.

# Répartition des élèves de 3<sup>e</sup> secondaire

Entre l'Académie Sainte-Marie (ASM) et la Seigneurie

À compter de 2024-2025

## Esport / Multimédias (suite)

### Nombre d'élèves admis

Un maximum 32 élèves en troisième secondaire.

### Critères d'admission

Pour l'année scolaire 2024-2025, le programme est ouvert à tous les élèves qui seront en 3<sup>e</sup> secondaire, et ce, sans critères d'admission.

### Frais prévisibles facturés aux parents

En plus des frais prévus pour les fournitures scolaires, un montant jusqu'à concurrence de 350 \$ pour l'année scolaire 2024-2025 est demandé pour défrayer les frais d'activités de ce programme. Veuillez noter que ce montant sera révisé annuellement selon la fluctuation du coût des activités. S'il y avait un voyage, d'autres frais seraient à prévoir.

### Grille-matières

L'élève aura environ 100 heures de formation par année.

Programmes disponibles sur le site Web de [l'ASM](#)

# Répartition des élèves de 3<sup>e</sup> secondaire

Entre l'Académie Sainte-Marie (ASM) et la Seigneurie

À compter de 2024-2025

## Multisports

### Nature du projet

Offerte en première, deuxième et troisième secondaire, la concentration multisports a pour objectif d'offrir aux élèves qui partagent le même enthousiasme pour l'activité physique, un milieu de vie agréable et un cadre d'enseignement de qualité afin de favoriser leur engagement dans leur réussite scolaire.

### Nature de la formation

Ce programme s'adresse à des élèves désireux de s'investir dans leurs études et de pratiquer un grand nombre de sports différents (soccer, volleyball, basketball, plein air, etc.).

### Clientèle visée

Élèves intéressés à pratiquer plusieurs sports.

### Nombre d'élèves admis

Un maximum de 32 élèves en troisième secondaire.

# Répartition des élèves de 3<sup>e</sup> secondaire

Entre l'Académie Sainte-Marie (ASM) et la Seigneurie

À compter de 2024-2025

## Multisports (suite)

### Critères d'admission

Pour l'année scolaire 2024-2025, le programme est ouvert à tous les élèves qui seront en 3<sup>e</sup> secondaire, et ce, sans critères d'admission.

### Frais prévisibles facturés aux parents

En plus des frais prévus pour les fournitures scolaires, un montant jusqu'à concurrence de 300 \$ pour l'année scolaire 2024-2025 est demandé pour défrayer les frais d'activités de ce programme. Veuillez noter que ce montant sera révisé annuellement selon la fluctuation du coût des activités. S'il y avait un voyage, d'autres frais seraient à prévoir.

### Grille des matières

L'élève aura environ 150 heures de formation en sport par année scolaire

Programmes disponibles sur le site Web de [l'ASM](#)

# Répartition des élèves de 3<sup>e</sup> secondaire

Entre l'Académie Sainte-Marie (ASM) et la Seigneurie

À compter de 2024-2025

## Science

### Nature du projet

Offerte en première, deuxième et troisième secondaire, la concentration science a comme objectif de permettre aux élèves de vivre des expériences scientifiques, de manipuler, de réfléchir et de programmer par un enseignement dynamique.

- Tutorat
- Travail en atelier et en équipe
- Sorties à caractère scientifique
- Projets scientifiques spécifiques pour chacun des niveaux

### Nature de la formation

La concentration science s'adresse à des élèves curieux et désireux d'apprendre en manipulant. L'élève exploite son intérêt pour les sciences en vivant diverses expériences (réactions chimiques, microbits, dissection, construction, etc.)

### Clientèle visée

Élèves intéressés par les sciences.

### Nombre d'élèves admis

# Répartition des élèves de 3<sup>e</sup> secondaire

Entre l'Académie Sainte-Marie (ASM) et la Seigneurie

À compter de 2024-2025

## Science (suite)

### Nombre d'élèves admis

Un maximum de 32 élèves en troisième secondaire.

### Critères d'admission

Pour l'année scolaire 2024-2025, le programme est ouvert à tous les élèves qui seront en 3<sup>e</sup> secondaire, et ce, sans critères d'admission.

### Frais prévisibles facturés aux parents

En plus des frais prévus pour les fournitures scolaires, un montant jusqu'à concurrence de 300 \$ pour l'année scolaire 2024-2025 est demandé pour défrayer les frais d'activités de ce programme. Veuillez noter que ce montant sera révisé annuellement selon la fluctuation du coût des activités. S'il y avait un voyage, d'autres frais seraient à prévoir.

### Grille-matières

L'élève aura environ 200 heures de formation en sciences par année scolaire.

Programmes disponibles sur le site Web de [l'ASM](#)

# Répartition des élèves de 3<sup>e</sup> secondaire

Entre l'Académie Sainte-Marie (ASM) et la Seigneurie

À compter de 2024-2025

## Sports interscolaires/Activités parascolaires

Chaque élève pourra choisir les activités de son choix sans aucun coût.

En 2023-2024, nous avons 19 équipes sportives, 426 élèves inscrits et un choix très diversifié d'activités culturelles et sportives.

Hockey cosom

Hip Hop

Volleyball

Théâtre

Soccer

Cuisine

Basketball

Dance Country

Badminton

Atelier techno

Conditionnement physique

Atelier de couture

Karaté

Espagnol

Jeux vidéo Esport

Atelier s'artisanat

Pour des renseignements veuillez communiquer avec M. Pascal [pascal.bernard@cssps.gouv.qc.ca](mailto:pascal.bernard@cssps.gouv.qc.ca)

# Répartition des élèves de 3<sup>e</sup> secondaire

Entre l'Académie Sainte-Marie (ASM) et la Seigneurie

À compter de 2024-2025

## Processus de répartition des élèves

- Permettre à l'élève de fréquenter l'école et le programme de son choix dans la mesure du possible, en tenant compte des éléments suivants :
  - Services offerts
  - Places disponibles
  - Capacité d'accueil des deux écoles
  - Politique relative aux critères régissant l'admission et l'inscription des élèves
- Du 19 au 29 octobre prochain (tous les élèves actuellement en 2<sup>e</sup> secondaire)
  - 1<sup>re</sup> étape : appel au volontariat pour demeurer à l'ASM en 3<sup>e</sup> secondaire
  - L'élève volontaire signifiera le ou les programme(s) de son choix
  - Information complète pour réaliser cette étape par courriel

# Répartition des élèves de 3<sup>e</sup> secondaire

Entre l'Académie Sainte-Marie (ASM) et la Seigneurie

À compter de 2024-2025

## Processus de répartition des élèves (suite) :

- **Décembre 2023**
  - Communication pour informer des résultats de l'appel au volontariat et des étapes à venir, s'il y a lieu.
- **Février 2024**
  - Période d'inscription officielle
- **Entre mars et juin 2024**
  - Suivi des inscriptions et évaluation des surplus d'élèves à la Seigneurie, s'il y a lieu
  - 2e étape : avis d'inscription dans leur CSS d'origine aux élèves hors territoire, s'il y a lieu
  - 3e étape : avis d'inscription à leur école de bassin aux élèves hors bassin, s'il y a lieu
  - 4e étape : avis de transfert aux élèves du bassin de l'ASM/la Seigneurie vers une autre école, s'il a lieu
- **Possibilité de faire une demande pour fréquenter l'ASM en tout temps.**

# Répartition des élèves de 3<sup>e</sup> secondaire

Entre l'Académie Sainte-Marie (ASM) et la Seigneurie

À compter de 2024-2025

## Fréquentation scolaire en 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire

- Les élèves qui demeureront en 3<sup>e</sup> secondaire à l'ASM pourront poursuivre leur cheminement scolaire en 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire à la Seigneurie.

## Demande d'admission en 3<sup>e</sup> secondaire dans un programme particulier à la Seigneurie

- Les élèves qui désirent faire une demande dans un programme particulier offert à la Seigneurie en 3<sup>e</sup> secondaire doivent consulter le site Web de la Seigneurie.

# Répartition des élèves de 3<sup>e</sup> secondaire

Entre l'Académie Sainte-Marie (ASM) et la Seigneurie

À compter de 2024-2025

## Transport scolaire

- La politique relative au transport scolaire s'applique.
- Élèves résidant dans le bassin de l'ASM/la Seigneurie :
  - Le transport scolaire matin et soir est offert à l'adresse principale, et ce, sans frais d'utilisation, si l'élève réside à l'extérieur de la distance de marche résidence-école établie au secondaire : 2 000 mètres
  - Aucun formulaire d'inscription n'est à remplir pour les élèves ayant droit au transport gratuit.

# Répartition des élèves de 3<sup>e</sup> secondaire

Entre l'Académie Sainte-Marie (ASM) et la Seigneurie

À compter de 2024-2025

## Transport scolaire

- La politique relative au transport scolaire s'applique.
- Élèves résidant dans le bassin d'une autre école
  - Les élèves qui ne fréquentent pas leur école de bassin peuvent avoir accès au transport hors bassin :
    - Tarification 2024-2025 : 405 \$, par élève, par année;
    - Les lieux d'embarquement sont des pointes de chute;
    - L'inscription est annuelle, obligatoire et doit être reçue au Service du transport scolaire au plus tard le 31 mars.
  - L'offre de service de transport hors bassin est mise à jour annuellement. Visitez la page Transport scolaire du site [cssps.gouv.qc.ca](https://cssps.gouv.qc.ca) pour consulter l'offre 2024-2025.

# Répartition des élèves de 3<sup>e</sup> secondaire

Entre l'Académie Sainte-Marie (ASM) et la Seigneurie

À compter de 2024-2025

## Période de questions

# Répartition des élèves de 3<sup>e</sup> secondaire

Entre l'Académie Sainte-Marie (ASM) et la Seigneurie

À compter de 2024-2025

## Conclusion

On espère avoir répondu à vos questions.

On vous rappelle que vous recevrez un courriel dans la semaine du 16 octobre prochain concernant l'information relative à l'appel au volontariat.

La Foire aux questions disponible au [cssps.gouv.qc.ca](https://cssps.gouv.qc.ca), dans la page Admission et inscription, sera bonifiée au besoin. Il y est également possible de poser vos questions, autres celles liées à une situation personnelle.

# Répartition des élèves de 3<sup>e</sup> secondaire

Entre l'Académie Sainte-Marie (ASM) et la Seigneurie

À compter de 2024-2025

**Merci de votre participation!**